

Le syndicalisme de 1966 à 1984

Groupe 4 :

La CGT et les évolutions internationales

Alphonse Véronèse – juin 2006

La CGT déploie durant cette période une intense activité internationaliste. Le journal officiel de la confédération, *Le Peuple*, témoigne de la richesse et de la diversité des actions de solidarité à travers le monde, de l'importance des conférences, colloques bilatéraux et multilatéraux se rapportant à de grands enjeux de l'époque tels le Nouvel ordre économique international et les rapports Nord/Sud, ou l'expansion des firmes multinationales.

Il convient de noter une forte implication des secrétaires généraux de la CGT sur ces questions et des examens réguliers par les instances confédérales : BC, CE, CCN, à propos des orientations, des objectifs et dans la composition des missions.

La politique mise en œuvre par la CGT est à la fois étroitement liée à celle de la FSM dont elle est membre fondatrice, en même temps qu'elle y a impulsé des débats de nature à stimuler son évolution en rapport étroit avec celle des sociétés.

Ainsi, tout en soutenant durant cette période la pertinence du combat de classe à l'échelle mondiale, la CGT estime possible une évolution en vue de l'unification du mouvement syndical international. Elle ne fixe pas de délai. Elle travaille à donner un sens à sa démarche. Il s'agit dans son esprit de progresser vers l'instauration d'un syndicalisme international capable de faire face à l'internationalisation de la production, à la régionalisation des activités productives et politiques (marché commun), par rapport à la constitution de la CES.

A cet égard, il est intéressant d'étudier l'engagement et les initiatives auxquels la CGT apportera une contribution sans réserve à l'OIT, qu'il s'agisse des activités normatives comme des grandes rencontres internationales. La division syndicale issue de la guerre froide peut refluer.

Des enjeux syndicaux internationaux qui ont épousé les grandes évolutions du monde

La CGT est de tous les combats des années 60/75 contre le colonialisme, pour les indépendances, pour le droit des peuples à leur propre développement. Elle affronte en premier lieu le colonialisme français qui sévit largement sur une grande partie du continent africain. Elle apportera un soutien sans faille et jusqu'à la victoire au peuple vietnamien. Elle participera très activement à des coalitions syndicales associatives et politiques pour abattre les dictatures en Europe (Espagne, Portugal, Grèce) ; celles d'Amérique latine et centrale ; pour l'abolition de l'apartheid en Afrique du sud.

Avec les centrales syndicales des DOM – TOM, une déclaration commune est adoptée qui fixe les principes de nouveaux rapports de coopération entre toutes les parties.

La CGT milite activement pour la Paix et le désarmement, pour le développement de la détente internationale et de la coexistence pacifique. Avec d'autres forces pacifiques, elle anime des campagnes de masse pour l'élimination des armes nucléaires (en Europe : ni Pershing, ni SS20), pour s'opposer à la relance de la course aux armements décidée par la présidence des États-Unis, R. REAGAN, en 1980. La CGT est active dans la préparation et le déroulement de la conférence

syndicale mondiale sur le désarmement reçue par le DG de l'UNESCO le 27.01.82. Il y a progression des idées de coopération et de sécurité en Europe avec l'Acte final d'Helsinki.

Libertés et droits de l'Homme partout dans le monde. La portée de ce droit fondamental présent dans les luttes de libération nationale, dans les grands mouvements sociaux de 1968 en France, en Allemagne, en Italie, aux États-Unis notamment, s'impose internationalement du fait des manquements à ces droits dans les pays socialistes et des interventions militaires (du Pacte de Varsovie) en Tchécoslovaquie en 1968, puis l'état de siège en Pologne en 1980 ; et enfin l'intervention soviétique en Afghanistan en 1989. Il y aurait lieu d'examiner dans notre approche les répercussions qu'eurent les condamnations de la CGT et de la FSM sur les syndicats des pays socialistes dans les activités bilatérales et dans les instances de la FSM.

Pour une activité syndicale au niveau des firmes multinationales. La CGT incite à des prises d'initiatives dans les branches professionnelles au plan européen et mondial. Elle contribue à l'adoption de la Déclaration de principe tripartite de l'OIT sur les sociétés multinationales et les droits sociaux.

Au cours des années 70 (en particulier après la crise pétrolière), la CGT analyse le système capitaliste en crise.

Prolongeant ses engagements antérieurs, y compris l'intégration monopoliste avec le marché commun, la CGT considère que la lutte anti-impérialiste et antimonopoliste est un impératif pour la défense et les intérêts des travailleurs.

Dans ce contexte, elle avance des propositions pour une véritable coopération et un nouvel ordre économique international ; le règlement politique du conflit du Moyen Orient sur la base des résolutions de l'ONU avec la reconnaissance des droits nationaux du peuple palestinien et du droit à l'existence de tous les états de la région dont l'état d'Israël.

En partenariat avec la FSM, la CGT fournira un important effort de coopération syndicale dans les différents continents, en particulier l'Afrique subsaharienne. Allant de la politique de formation des cadres syndicaux à l'organisation de séminaires ou conférences thématiques (le FMI, les PAS et la dette ; présence et stratégie des firmes multinationales...), elle travaille au renforcement des capacités d'action du mouvement syndical international.

Concernant les problèmes européens, la CGT réaffirme ses conceptions liées au respect de la souveraineté de chaque pays engagé dans une structure de coopération économique mutuelle et la solidarité internationale des travailleurs pour une Europe indépendante, démocratique et progressiste. Elle estime « qu'il y a suffisamment d'intérêts communs, de revendications communes entre les travailleurs et les syndicats pour qu'ils unissent leur force » (34^e congrès confédéral, juin 1963). A partir de 1971 et durant toute la décennie, elle entretiendra un dialogue et des consultations périodiques avec les confédérations syndicales du Marché commun et la direction de la CES pour son affiliation et contribuer à un syndicalisme européen rassemblé, pour le développement de l'action revendicative.

L'engagement de la CGT pour rénover la FSM

Dès 1971, la CGT affinait ses réflexions à propos des conceptions syndicales dans le cadre de l'édification d'une société socialiste (Doc. Confédéral, mai 71). En 1977, le CCN en précisait la teneur (Le Peuple, juin 77).

A l'égard de l'URSS et des autres pays socialistes, jusqu'en 1975-76, l'appréciation dominante était que des progrès considérables avaient été réalisés depuis la Révolution d'octobre et après la seconde guerre mondiale malgré le contexte de guerre froide qui sévissait. L'Union soviétique était considérée comme un élément moteur du développement des PVD. Nous étions persuadés d'un développement rapide de la démocratie socialiste (G.SEGUY dans son livre « LUTTER »).

Cependant, au cours de cette décennie, des divergences de plus en plus évidentes entre la CGT et les syndicats des pays socialistes ont été exprimées sur les problèmes des libertés, de la démocratie et de l'indépendance syndicale vis-à-vis de l'État, des partis politiques et des églises.

C'est dans ces circonstances que la CGT posa la question centrale de la rénovation de la FSM lors du 17^e Bureau de la FSM le 22/10/77 : « la FSM...trouvera-t-elle en elle-même la force et le courage de se rénover... ». Le Peuple d'avril 78 pousse le débat à partir d'un dossier intitulé : « la CGT au sein de la solidarité internationale ». Le message d'H. KRASUKI au 16^e congrès des syndicats soviétiques appuie la problématique.

Le 9^e congrès de la FSM (Prague, 16 au 23 avril 1978), tout en intégrant certaines propositions : une charte universelle des droits des travailleurs et des libertés syndicales, le développement d'une activité régionale, débouche sur le retrait du représentant de la CGT, Pierre GENSOUS, du poste de Secrétaire général de la FSM. L'annonce de cette décision, en plein Congrès, fut largement incomprise des organisations adhérentes, même si nombre d'entre elles partageait nos préoccupations, réflexions et propositions.

La CGT ne veut plus cautionner les écarts grandissants entre les déclarations adoptées en commun et les pratiques réelles, les considérations diplomatiques qui prennent le pas sur les devoirs de solidarité de classe. Elle expose clairement l'enjeu du syndicalisme de classe confronté aux réalités nouvelles et aux adaptations exigées.

Les objectifs stratégiques sur lesquels s'exercent l'activité internationale de la CGT pour la période 1980/84 portent sur : l'enjeu du NOEI pour une politique mondiale de coopération entre les peuples, l'action syndicale dans les STN, le respect des droits de l'Homme et du droit des peuples à leur propre développement, l'action pour la paix, le désarmement et la coexistence pacifique.

Sur la crise polonaise, la CGT se prononce pour la relance du processus de renouveau et de réformes, d'approfondissement de la démocratie socialiste, par des syndicats véritablement indépendants. Les débats et positionnements qui traversent l'organisation à tous les niveaux sont contrastés et contradictoires.

Dans les travaux de son 41^e congrès du 13 au 18 juin 1982, la CGT analyse le rôle du MSI comme une force destinée : « à jouer un rôle déterminant pour une évolution progressiste de la situation mondiale. Les forces qu'il rassemble peuvent et doivent être utilisées unitairement en faveur de changements démocratiques importants ». La CGT réaffirme sa volonté d'agir pour la rénovation de la FSM considérant que le 10^e congrès syndical mondial de La Havane (Cuba) permet d'enregistrer des progrès en ce sens.

La CGT continue à faire acte de candidature pour l'adhésion à la CES malgré les renvois successifs auxquels elle se heurte. Elle prendra les mesures adéquates pour participer aux actions syndicales européennes pour l'emploi sans exclusive.

Les années 83/84 s'inscrivent dans cette optique. Parmi les nombreuses initiatives bilatérales et multilatérales ressortent : le colloque CGT-OUA en juin 83 sur « Le rôle des syndicats dans les secteurs publics et nationalisés » ; le colloque sur « La coopération entre la France et l'URSS et le rôle des syndicats » en novembre 83 ; l'adoption à Lisbonne en mars 84 d'un document ouvrant « Un nouvel espace de dialogue syndical en Europe ». En avril 84 se tiendra la 31^e session du Bureau de la FSM à Montreuil ; le soutien à la grève des mineurs britanniques.

Ne convient-il pas d'approfondir l'analyse pour mieux appréhender les interactions entre la poussée et la victoire politique de la gauche et l'âpreté du combat de classe avec les effets de la mondialisation capitaliste, des crises qui la percute, l'impact de la construction européenne sur le plan national et international et les répercussions sur la stratégie internationaliste de la CGT ?